CONVOCATION A L’ AG de l’IREA

En tant qu’adhérent-e-s de l’Iréa, vous êtes convoqué-e-s à l’Assemblée générale annuelle qui se déroulera le :

**Mercredi 24 janvier 2018, de 15 à 16h30**

Bourse centrale du Travail  
Salle FERRER  
3, rue du Château-d’Eau – 75010 Paris  
Métro : République

**ORDRE DU JOUR**

\* Rapport moral 2017 (il vous sera envoyé dans les prochains jours )

\* Rapport financier 2017

\* Questions diverses

Rappel : « *A l’AG, 1 délégué, adhérent ou représentant d’une personnalité morale, ne peut être porteur au maximum que de la procuration d’un seul membre ou d’une personnalité morale.* » (article 1 du RI)

II – Le Conseil d’administration se réunira de 16h 30 à 17h

III – Pour vous permettre d’y participer, le « 5 à 7 » se réunira dans la même salle de 17h à 19H. (Voir pièce jointe)